

2 1 / 9 8 3

Décision n°

**relative au prix de thèse en droit public du Conseil d'État –
année 2021**

Le vice-président du Conseil d'État

Vu le code de justice administrative,

Vu le règlement du jury du prix de thèse du Conseil d'État, notamment son article 5,

DÉCIDE

Article 1

Le prix de thèse en droit public du Conseil d'État est ouvert pour l'année 2021.

Les candidats dont les thèses ont été soutenues en 2019 et 2020 peuvent adresser leur dossier de candidature au Conseil d'État (section du rapport et des études) jusqu'au 28 février 2021 inclus (cachet de la poste faisant foi).

Article 2

Outre le président et les membres de droit, sont désignés membres du jury du prix de thèse en droit public du Conseil d'État pour l'année 2021 :

- Mme Camille Broyelle professeure à l'Université Panthéon – Assas ;
- M. Hervé de Gaudemar, doyen de la faculté de droit de Lyon ;
- M. Michel Hoffmann, président du tribunal administratif de Montreuil ;
- Mme Frédérique Munoz-Pauziès, présidente-assesseur à la cour administrative d'appel de Bordeaux ;
- M. Didier Ribes, maître des requêtes au Conseil d'État ;
- Mme Aude Rouyère, professeure à l'université de Bordeaux et directrice de l'institut Léon Duguit.

Paris, le

 **20 JAN. 2021**

Bruno Lasserre